

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 JANVIER 2019**

Les décisions ci-dessous ont été prises, à l'unanimité.

1- RENOUVELLEMENT D'UN POSTE DANS LE CADRE DU DISPOSITIF CUI-CAE - SERVICE TECHNIQUE

Il existe un poste de personnel technique dans le cadre des contrats aidés par l'Etat pour l'entretien des bâtiments et espaces publics (espaces verts, voirie) qui arrive à son terme le 25 janvier 2019.

L'Assemblée a décidé de renouveler ce poste d'agent d'entretien dans le cadre du dispositif « contrat unique d'insertion – contrat d'accompagnement dans l'emploi » à compter du 26 janvier 2019 pour une durée de 12 mois sur la base de 30 heures hebdomadaires.

Sa rémunération sera fixée sur la base du SMIC horaire en vigueur.

Monsieur le Maire a été autorisé à signer le contrat de travail et la convention « Contrat Unique d'Insertion » entre l'Etat, l'Employeur et le Salarié.

Les crédits correspondants seront inscrits aux Budgets 2019 et 2020.

2- BILAN DES MARCHES PUBLICS 2018

Monsieur le Maire a présenté au Conseil Municipal le bilan des marchés publics notifiés en 2018.

Le Conseil Municipal a pris acte.

Dénomination marché	Titulaire marché	Ville	Durée totale	Montant HT	Notification
Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire	VITAME PRODUCTION	RAMONVILLE ST AGNE	12 mois reconductible 2 fois	2.85€ Prix unitaire	16/08/2018

3- QUESTIONS DIVERSES

- **Lecture des courriers envoyés par le Préfet de la Haute-Garonne et par le Ministre chargé des collectivités territoriales sur le grand débat national**

Un cahier sera mis à disposition des citoyens à la Mairie d'Ondes. Le Maire ne souhaite pas organiser et animer des réunions d'initiative locale. Cependant, il accueillera toutes les demandes qui parviendront de collectifs citoyens ou d'associations et mettra à leur disposition les moyens nécessaires pour la libre tenue des débats.

Ondes, le 28 janvier 2019.

Le Maire,
André PAVAN

